

**Lundi 31 juillet 2023**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 31 juillet 2023 à 20 h 00.**

**Sont présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :  
Isabelle Chouinard, Josée Chouinard, François Gagné-Bérubé, Céline Langlais et Rémi Pelletier, sous la présidence de Madame Solange Morneau, mairesse formant quorum.

**Est absent** Monsieur Francis Ouellet, conseiller.

**Est aussi présent** Monsieur Jean Langelier, directeur général et assistant-greffier.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

---

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

**2023-07-273**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

---

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion du Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.
4. Dépôt du projet de règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Céline Langlais

et résolu unanimement de l'adopter.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Jean Langelier, assistant-greffier

**2023-07-274**

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 392-2023 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS SUR LE BOULEVARD HÉBERT, L'AVENUE MARTIN ET LA RUE NOTRE-DAME ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 297 154 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS.**

---

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller donne un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et

la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.

---

François Gagné-Bérubé, conseiller

**2023-07-275**      **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 392-2023 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS SUR LE BOULEVARD HÉBERT, L'AVENUE MARTIN ET LA RUE NOTRE-DAME ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 297 154 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS.**

---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, Madame Josée Chouinard, conseillère, procède au dépôt du projet de règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.

**2023-07-276**      **PÉRIODE DE QUESTIONS.**

---

Aucune question.

**2023-07-277**      **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

---

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 06.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Jean Langelier, assistant-greffier

**Signature du procès-verbal**

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière